

Conseil d'Administration du 18 février 2016

Résolution n° 2016/12 – CA

Projet simple Alcotra France-Italie 2014-2020 (2ème appel à projets)

« Changement climatique sur le territoire transfrontalier_CClimateTT »

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2016 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve la participation de l'établissement en qualité de partenaire au projet : « **Changement climatique sur le territoire transfrontalier (CClimateTT)** », répondant à l'axe 2_Environnement maîtrisé, objectif spécifique 2.1_Changement climatique : Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation aux changements climatiques » du programme européen de coopération transfrontalière ALCOTRA France-Italie 2014-2020 ;
- approuve le plan de financement de l'opération pour le Parc national des Ecrins :

Ressources	Montant	Taux
Europe (FEDER)	192 142,50 €	85 %
Autofinancement	33 907,50 €	15 %
Total	226 050 €	100 %

Sur un budget total du projet s'élevant à 2.437 917,80 €

- s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet ci-dessus mentionné correspondant à un budget prévisionnel de 226 050 € ;
- s'engage à préfinancer l'opération, pour ce qui le concerne, dans le cas de l'obtention d'un concours communautaire ;
- s'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire ;
- sollicite, par l'intermédiaire du chef de file du projet, une aide de l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER, à hauteur de 85% d'un montant subventionnable de **226 050 €**, soit **192 142,50 €**.

Le Président.

Bernard HERITIER

Le Directeur,

Bertrand GALTIER